



## FEUILLE DE TRAVAIL POUR RÉSIDENCE PRINCIPALE

Remplissez cette feuille de travail avec le formulaire T2091(IND), *Désignation d'un bien comme résidence principale par un particulier (autre qu'une fiducie personnelle)* ou avec le formulaire T1255, *Désignation d'un bien comme résidence principale par le représentant légal d'un particulier décédé*, afin de calculer votre réduction à la suite du choix exercé sur les gains en capital. Pour calculer la réduction, vous aurez besoin des montants déclarés dans le formulaire T664 ou T664(Aînés), *Choix de déclarer un gain en capital sur un bien possédé en fin de journée le 22 février 1994*, que vous (aux fins du présent formulaire, si vous êtes le représentant légal d'une personne décédée, le mot « vous » désigne la personne décédée) avez produit pour l'année d'imposition 1994. Conservez un exemplaire de ce formulaire pour vos dossiers et joignez-en un autre au formulaire T2091(IND) ou au formulaire T1255.

### Remarque

Si vous n'avez pas été résident du Canada durant toute la période où vous avez été propriétaire du bien désigné, composez le **1-800-959-7383**. La période où vous n'avez pas résidé au Canada peut réduire ou supprimer l'exemption relative à la résidence principale à laquelle vous auriez droit.

### Renseignements nécessaires pour calculer la réduction

La **date d'acquisition** est la plus récente des deux dates suivantes : le 31 décembre 1971 ou la date à laquelle vous avez acquis ou acquis de nouveau le bien pour la dernière fois. Aux fins du calcul ci-dessous, vous n'êtes pas considéré comme ayant disposé et acquis immédiatement de nouveau le bien suite au choix exercé sur les gains en capital.

Nombre d'années d'imposition se terminant après la **date d'acquisition** et avant 1995 où le bien est désigné comme résidence principale :

• Avant 1982 (ligne 1 du formulaire T2091(IND) ou du formulaire T1255) .....	_____	1
• Après 1981 et <b>avant 1995</b> (voir ligne b) dans la section de désignation du formulaire T2091(IND) ou du formulaire T1255) .....	_____	2
	<b>+</b>	
	_____	3
	<b>=</b>	
	_____	

Nombre d'années désignées **avant 1995** (ligne 1 **plus** ligne 2) .....

Nombre d'années d'imposition se terminant après la **date d'acquisition** et avant 1995 où vous étiez propriétaire du bien (conjointement avec une autre personne ou autrement) :

• Avant 1982 (ligne 4 du formulaire T2091(IND) ou du formulaire T1255) .....	_____	4
• Après 1981 et <b>avant 1995</b> .....	_____	5
	<b>+</b>	
	_____	6
	<b>=</b>	
	_____	

Nombre d'années où vous étiez propriétaire du bien **avant 1995** (ligne 4 **plus** ligne 5) .....

Produit de disposition désigné (colonne 2, tableau B du formulaire T664, ou colonne 2, étape 2 du formulaire T664(Aînés)) .....

Prix de base rajusté en fin de journée le 22 février 1994 (colonne 1, tableau B du formulaire T664, ou colonne 1, étape 2 du formulaire T664(Aînés)) .....

Prix de base rajusté au 31 décembre 1981 (ligne 10 du formulaire T2091(IND) ou du formulaire T1255) .....

Juste valeur marchande en fin de journée le 22 février 1994 (étape 1 du formulaire T664 ou T664(Aînés)) .....

Juste valeur marchande au 31 décembre 1981 (ligne 11 du formulaire T2091(IND) ou du formulaire T1255) .....

Rajustements effectués au prix de base après 1981 et **avant le 23 février 1994** (p. ex., dépenses en capital) .....

Gain en capital visé par le choix (colonne 5, tableau B du formulaire T664, ou colonne 5, étape 2 du formulaire T664(Aînés)) .....

### Tableau 1

Remplissez ce tableau **seulement** si le montant de la ligne 7 est **supérieur** au montant indiqué à la ligne 10. Autrement, inscrivez le montant de la ligne 10 ci-dessus à la ligne 19.

Juste valeur marchande en fin de journée le 22 février 1994 (ligne 10) .....	_____	14
Produit de disposition désigné (ligne 7) .....	_____	15
Ligne 14 <b>multipliée</b> par 1,1 .....	_____	16
Ligne 15 <b>moins</b> ligne 16 (si le résultat est négatif, inscrivez « 0 ») .....	_____	17
Ligne 14 <b>moins</b> ligne 17 .....	_____	18

### Partie 1

Si vous avez rempli le tableau 1, inscrivez le montant de la ligne 18. Autrement, inscrivez le montant de la ligne 10. \_\_\_\_\_ 19

Prix de base rajusté en fin de journée le 22 février 1994 (ligne 8) .....

**Gain rajusté avant l'exemption pour résidence principale** (ligne 19 **moins** ligne 20) .....

Montant de la ligne 21 .....

Ligne 3 **plus** 1 (une année est accordée par la loi) .....

Ligne 22 **multipliée** par ligne 23 .....

Ligne 6 .....

Ligne 24 **divisée** par ligne 25 .....

**Gain net rajusté de la partie 1** (ligne 21 **moins** ligne 26) .....

**Partie 2**Remplissez cette partie **seulement** si vous avez rempli la partie 2 du formulaire T2091(IND) ou du formulaire T1255.**Dans tous les autres cas**, inscrivez le montant de la ligne 27 (voir partie 1) à la ligne 59 de la partie 3 ci-dessous.

- a) Gain rajusté avant 1982** – Si vous avez désigné le bien comme résidence principale pour toutes les années avant 1982 où vous en étiez propriétaire, ne remplissez pas les lignes 28 à 35 et inscrivez « 0 » à la ligne 36.

Juste valeur marchande au 31 décembre 1981 (ligne 11) .....			28
Prix de base rajusté au 31 décembre 1981 (ligne 9) .....	-		29
<b>Gain rajusté avant 1982, avant l'exemption pour résidence principale</b> (ligne 28 moins ligne 29) .....	=		30
Montant de la ligne 30 .....			31
Ligne 1 <b>plus</b> 1 (une année est accordée par la loi) .....	x		32
Ligne 31 <b>multipliée</b> par ligne 32 .....	=		33
Ligne 4 .....	÷		34
Ligne 33 <b>divisée</b> par ligne 34 .....	=		35
<b>Gain rajusté avant 1982</b> (ligne 30 moins ligne 35; si le résultat est négatif, inscrivez « 0 ») .....	=		36

- b) Gain rajusté après 1981** – Si vous avez désigné le bien comme résidence principale pour toutes les années après 1981 où vous en étiez propriétaire, inscrivez « 0 » à la ligne 47 et remplissez les points d) et e) ci-dessous.

Montant de la ligne 19 .....			37
Juste valeur marchande au 31 décembre 1981 (ligne 11). Si la juste valeur marchande du bien au 31 décembre 1981 est <b>supérieure</b> au montant de la ligne 37, inscrivez « 0 » à la ligne 47 et remplissez les points c), d) et e) ci-dessous. ....			38
Rajustements effectués après 1981 et avant le 23 février 1994 (ligne 12) .....	+		39
Ligne 38 <b>plus</b> ligne 39 .....	=		40
<b>Gain rajusté après 1981, avant l'exemption pour résidence principale</b> (ligne 37 moins ligne 40) .....	=		41
Montant de la ligne 41 .....			42
Ligne 2 .....	x		43
Ligne 42 <b>multipliée</b> par ligne 43 .....	=		44
Ligne 5 .....	÷		45
Ligne 44 <b>divisée</b> par ligne 45 .....	=		46
<b>Gain rajusté après 1981</b> (ligne 41 moins ligne 46; si le résultat est négatif, inscrivez « 0 ») .....	=		47

- c) Perte rajustée après 1981**

Juste valeur marchande au 31 décembre 1981 (ligne 11) .....			48
Montant de la ligne 19 .....	-		49
<b>Perte rajustée après 1981</b> (ligne 48 moins ligne 49; si le résultat est négatif, inscrivez « 0 ») .....	=		50

- d) Gain net rajusté de la partie 2**

Gain rajusté avant 1982, s'il y a lieu (ligne 36) .....			51
Gain rajusté après 1981, s'il y a lieu (ligne 47) .....	+		52
Ligne 51 <b>plus</b> ligne 52 .....	=		53
Perte rajustée après 1981, s'il y a lieu (ligne 50) .....	-		54
<b>Gain net rajusté de la partie 2</b> (ligne 53 moins ligne 54; si le résultat est négatif, inscrivez « 0 ») .....	=		55

- e) Montant total du gain rajusté avant la réduction pour immeuble non admissible**

Gain net rajusté de la partie 1 (ligne 27) .....			56
Gain net rajusté de la partie 2 (ligne 55) .....			57
<b>Montant total du gain rajusté avant la réduction pour immeuble non admissible</b> (le <b>moins élevé</b> des montants indiqués aux lignes 56 et 57) .....			58

**Partie 3**

Montant total du gain rajusté avant la réduction pour immeuble non admissible (si vous avez rempli la partie 2 ci-dessus, inscrivez le montant de la ligne 58; autrement, inscrivez le montant de la ligne 27) .....

Nombre de mois pendant lesquels vous étiez propriétaire du bien après février 1992 et avant mars 1994 (n'incluez pas les mois où le bien a été désigné comme résidence principale par vous les propriétaires ou votre époux ou conjoint de fait) .....	x		60
Ligne 59 <b>multipliée</b> par ligne 60 .....	=		61

Nombre de mois pendant lesquels vous étiez propriétaire du bien après 1971 et avant mars 1994 (n'incluez pas les mois où vous les propriétaires ou votre époux ou conjoint de fait avez désigné le bien comme résidence principale) .....	÷		62
Ligne 61 <b>divisée</b> par ligne 62 .....	=		63

**Montant total du gain rajusté** (ligne 59 moins ligne 63) .....

Gain en capital visé par le choix (ligne 13) .....

**Réduction à la suite du choix exercé sur les gains en capital** (le **moins élevé** des montants indiqués aux lignes 64 et 65) .....

Inscrivez le montant de la ligne 66 ci-dessus à la ligne 55 du formulaire T2091(IND) ou du formulaire T1255.